



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE TOUFFREVILLE
SOCIÉTÉ JP ÉNERGIE ENVIRONNEMENT (JPEE)**

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE RELATIVE À UN PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE TOUFFREVILLE (14 698) DÉPOSÉ PAR LA SOCIÉTÉ JP ÉNERGIE ENVIRONNEMENT (JPEE), NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT UNE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) COMMUNAL AINSI QUE L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) DÉLIVRÉ AU NOM DE L'ÉTAT

Par arrêté du 28 mars 2023, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête publique unique préalable à la déclaration de projet au titre de l'article L. 126-1 et suivants du Code de l'environnement, emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune et d'autre part la délivrance d'un permis de construire relevant de la compétence de l'Etat.

La société JP Énergie Environnement (JPEE) souhaite en effet créer sur la commune de TOUFFREVILLE une centrale solaire photovoltaïque dont la puissance théorique installée sera de 15,25 MWc (mégawatt crête) et la production annuelle d'électricité attendue de 16,5 GWh (gigawattheure). Le projet s'inscrit sur un terrain de 15,4 hectares (ha) avec des modules photovoltaïques de type « cristallin ou couches minces » couvrant une surface au sol de 74 175 m². En l'état, ce projet n'est pas compatible avec le plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune, approuvé le 26 janvier 2007, et ayant fait l'objet de 3 évolutions successives. En conséquence, la réalisation de l'opération nécessite d'une part une déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune et d'autre part la délivrance d'un permis de construire relevant de la compétence du préfet en raison d'une puissance prévue supérieure à 250 kW

Le président du Tribunal administratif de Caen a désigné le 14 mars 2023 Monsieur Alain MANSILLON, cadre bancaire à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur chargé de procéder à cette enquête publique préalable. La mairie de TOUFFREVILLE est le siège de cette enquête.

Cette enquête publique se déroulera du lundi 24 avril à 10h00 au mercredi 31 mai 2023 inclus à 12h00.

A compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture des mairies au public suivants :

Lieu	Jours et horaires
Mairie de Touffréville 1 rue de la butte verte – 14 940 Touffréville Téléphone : 02 31 23 70 00 Courriel : commune.touffreville14@gmail.com	<ul style="list-style-type: none">• Lundi : 08h00 à 12h00• Du mercredi au samedi de 08h00 à 12h00 (ouverte que les samedis des semaines paires)

– par voie électronique sur le site de la société « PREAMBULES » sous le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/4576>

– sur un poste informatique à l'adresse, jours et horaires suivants :

DDTM du Calvados 10, boulevard général Vanier – 14 000 CAEN	<ul style="list-style-type: none">– du lundi au jeudi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30,– le vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
---	---

– par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Alain MANSILLON, au plus tard le mercredi 31 mai à 12h00, le cachet de la poste faisant foi, au siège de la Mairie de Touffréville – 1 rue de la butte verte, 14 940 Touffréville.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous :

[Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Les avis d'enquêtes publiques en cours](#)

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, Monsieur Pierrick ROUAULT, Chef de projets, domicilié au 12 rue Martin Luther King – 14 280 Saint-Contest – Tél. 02 31 43 70 00 – courriel : pierrick.rouault@jpee.fr

Monsieur Alain MANSILLON, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations, aux jours et heures ci-dessous :

Lieu	Jours et horaires
Mairie de TOUFFREVILLE (siège de l'enquête)	<ul style="list-style-type: none">– Le lundi 24 avril 2023 de 10h00 à 12h00 (Ouverture de l'enquête);– Le samedi 29 avril 2023 de 10h00 à 12h00 ;– Le jeudi 04 mai 2023 de 10h00 à 12h00 ;– Le mercredi 24 mai 2023 de 10h00 à 12h00 ;– Le mercredi 31 mai 2023 de 10h00 à 12h00 (Clôture de l'enquête).

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dès leur disponibilité, à la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et près de la mairie de TOUFFREVILLE, pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, avis et les conclusions du commissaire enquêteur, une fois disponibles, seront consultables et téléchargeable gratuitement par le public sur le site internet des services de l'état dans le Calvados à l'adresse : <http://www.calvados.gouv.fr/conclusions-consultation-du-public-r1358.html> et également sur le site de la société " PREAMBULES " sous le lien indiqué ci-avant.

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de TOUFFREVILLE, est le Conseil municipal.

Le préfet du Calvados est l'autorité compétente pour prendre la décision portant sur la délivrance ou non du PC nécessaire à la réalisation de l'opération projetée.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE MERCREDI 31 MAI 2023 À 12H00